

Sol et rampes confort pour cabines de douche

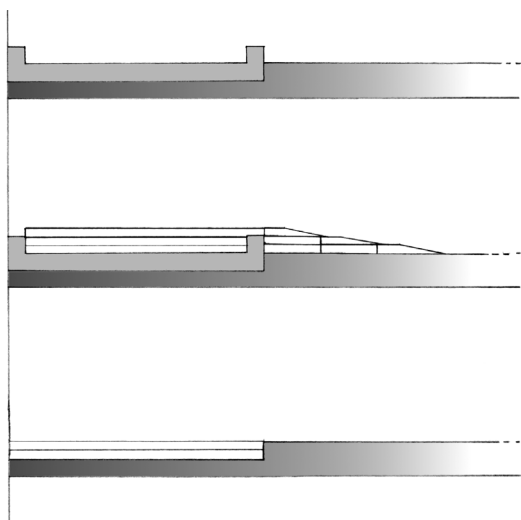
Les cabines de douche et les fauteuils roulants ne vont pas vraiment de pair.

MAIS DORÉNAVANT, C'EST POSSIBLE.

C'est n'est pas tellement le fait de faire passer les roues avants au-dessus du rebord et dans le « trou » (comme dans tout coin douche), mais plutôt le fait d'y faire entrer les roues arrières également. Cette dernière opération requiert beaucoup de forces et n'est pas tout à fait sans risque, étant donné que l'utilisateur du fauteuil roulant se retrouve penché vers l'avant et risque donc de cette façon de se heurter contre les murs ou autres.

Il est bien entendu possible de reconstruire la salle de bains et d'enlever ces obstacles. S'il ne s'agit que d'une solution provisoire ou si l'habitation doit être rendue dans son état d'origine, cette possibilité peut s'avérer très onéreuse.

L'illustration suivante indique quelques-uns des modèles de solution possibles grâce au système de revêtement Excellent.



Un coin douche typique vu en coupe.

Les « dalles » (produit n° 12503), servent à reboucher le coin douche. Les « rampes » (produit n° 12506), servent à ramener les sols au même niveau. Les **mandrins T-Lock** et **R-Lock** (livrés dans une « valise TCR avec lot de montage ») (produit n° 12601) servent à unir les différentes épaisseurs, de sorte que le tapis peut être manipulé comme une seule et simple unité.

En cas de « trou » au lieu d'un rebord, ce premier est simplement rebouché à l'aide des dalles, posées en plusieurs épaisseurs, de sorte à n'avoir qu'une seule unité à manipuler.

Il est primordial que les dalles soient posées tout contre le rebord du coin douche, afin d'éviter que le tapis ne glisse.

Les dalles sont ajustées à l'aide d'une scie égoïne ou d'une scie à guichet. Le plus facile est de scier au moyen d'une lame munie de dents à bois.

Nettoyage : Rincez les dalles à l'aide de votre détergent habituel une fois par semaine. Nous vous recommandons en outre de soulever le tapis et d'en rincer l'envers plusieurs fois par an.